

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
	DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	

L'an deux mille vingt-quatre

Le 8 avril

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 26 mars 2024

Date d'affichage 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice 33
Présents 28
Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicolle ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP **avaient respectivement donné pouvoir à :** Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF, Philippe GIRONDEL, Françoise DUPARC et Cédric EVANO.

Absents excusés : Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Justine PREVEL-LAVERGNE, Nadia DAMART et Sonia CANTELOUP.

Secrétaire de séance : Allan BERTU et Thierry RENOUF.

N° 2024-035 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Le 11 mars 2024, le conseil municipal a débattu sur les orientations budgétaires 2024 et la projection des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2024.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Primitif (BP) 2024 de la Ville par chapitre et par opération pour la section de fonctionnement et d'investissement.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales – Article L.1611-1 et suivants, L.2311-1 et 2 ainsi que L.2343-1 et 2 ;

VU la loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

VU le Rapport d'Orientations Budgétaires en date du 11 mars 2024 ;

VU la délibération n°2024-029 du conseil municipal en date du 8 avril 2024 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 3 avril 2024 ;

Monsieur le Maire présente les inscriptions budgétaires conformément au Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2024.

Les résultats de l'exercice 2023 sont repris et intégrés dans le budget primitif 2024.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	14 798 323,01 €	12 466 142,32 €
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		2 332 180,69 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	14 798 323,01 €	14 798 323,01 €
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 966 828,01 €	2 880 648,52 €
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	321 413,33 €	374 402,61 €
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		2 033 190,21 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 288 241,34€	5 288 241,34 €
TOTAL DU BUDGET (3)	20 086 564,35 €	20 086 564,35 €

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE avec 27 voix POUR et 6 voix CONTRE** (Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO) :

ADOPTE le budget primitif de la Ville 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

IFS, le 8 avril 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDE



Rendue exécutoire le : 10 avril 2024

Affichée le : 10 avril 2024

Acte à classer

2024-035

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-04-10T14-24-12.00 (MI252238696)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240410-2024-035-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Adoption du budget primitif 2024

Date de décision : 10/04/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 7. Finances locales
- 7.1. Decisions budgetaires
- 7.1.2. Délibération afférente aux documents budgétaires (BP, DM, CA, CG, affectation Rtat)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-035.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[9A.note Budget 2024.PDF](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[9c.Etat annuel indemnité...](#) Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 10/04/24 à 13:55

Date 10/04/24 à 14:24

Date 10/04/24 à 14:31

Par LELONG EMILIE

Par LELONG EMILIE